



Dampniat, le 6 avril 2021

Chers parents,

Aux yeux de beaucoup, Dampniat est une petite commune, avec un petit patrimoine, une petite école, de petits effectifs et par extrapolation risquée, de petites idées, de petits moyens jusqu'au pourquoi pas un impensable petit avenir.

Commune historique de la CABB, forte de l'esprit communautaire auquel elle contribue, Dampniat n'en demeure pas moins "petite". Il en est assurément ainsi, dont acte.

Pour autant, Dampniat a son identité, son environnement, son patrimoine, son école et tous ses habitants chevillés au corps et au coeur.

Notre commune pense être notamment "forte de son école", pris en compte sa dimension et les avantages du multi niveaux tant pour les apprentissages que pour le grandir ensemble.

Son effectif peut sembler être garant de son avenir, car dans une fourchette moyenne allant de 42 à 54 élèves en 2 classes, ce pour les 5 prochaines années scolaires.

Les moyens matériels attribués à l'école sont conséquents, bien au-delà de la moyenne habituelle d'attribution. Ses équipements de toutes sortes, dont informatique, tablettes etc. sont là et utilisés par chaque élève bien au-delà de ce que de grandes structures permettent.

L'enfant y est accueilli non par son seul enseignant mais par l'ensemble d'une équipe.

Le transport scolaire, la garderie de 7h20 à 8h20 (gratuite) et de 16h00 à 18h50, le temps de cantine en 2 services, la surveillance, alliage de connivence et de respect des règles comme du personnel, sont à l'appui de ces conditions d'accueil. Autant de points qui contribuent au bien être et à la sécurité sanitaire et de tous les instants des enfants, dès lors que nous les avons en responsabilité.

L'école reçoit depuis plusieurs années des familles et enfants d'une autre "petite commune", celle de la Chapelle-aux-Brocs, historiquement proche de Dampniat. Ce n'est pas anecdotique, tant la scolarisation en un lieu déterminé contribue à construire l'identité de chaque élève.

L'option d'une scolarisation à Brive, Malemort, Cosnac, Lanteuil ou Dampniat intègre une inévitable « marque territoriale » et conduira les enfants à vivre ces 6 ans fondateurs sur un autre rythme et avec une approche toute différente suivant le cas. "Et puis, dans une petite structure, ils ne seront pas isolés pour autant, loin de là, tant les occasions de rencontres culturelles et sportives les conduiront à se rencontrer, se confronter, échanger..." ajoutent pertinemment les enseignants.

Pour peu que cette lettre vous concerne, nous vous invitons à prendre contact d'ores et déjà avec la mairie et/ou l'école de Dampniat pour envisager l'accueil de votre enfant à la rentrée de septembre 2021.

En espérant vous rencontrer prochainement, veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Pierre Beynet, 1^{er} adjoint

PS : Vous trouverez au verso les différents éléments pour une prise de contact.

Pour plus de renseignements :

En savoir plus :

► **Site Internet :** www.dampniat.com, onglet vie scolaire, dont le blog de l'école

et inscrire votre enfant :

► **Rentrée scolaire 2021-2022, dès la grande section (enfants nés en 2016 et après)**

La procédure s'effectue comme pour toute école en 2 temps consécutifs :

1) **Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021 sont possibles dès à présent, et ce jusqu'au vendredi 18 juin 2021.**

Elles ont lieu en mairie aux jours et heures ouvrables, de préférence sur rendez-vous.

- **contact mairie** : 05.55.25.70.21; Pierre Beynet : 06.77.03.73.50

2) **Les admissions** s'effectuent auprès du directeur de l'école les soirs à compter de 16h30 et sur rendez-vous, ce dès le lundi 26 avril 2021.

- **contact avec le directeur de l'école** : Mathieu Saunier : 05.55.84.60.59

Merci de bien vouloir effectuer au plus tôt à ces différentes démarches, afin d'optimiser la préparation de la rentrée scolaire et l'organisation de l'école.

En cas d'impondérables liés à la pandémie actuelle, un contact téléphonique est a minima toujours possible.